

**Les perspectives de développement de l'industrie d'assurance en Algérie  
et son impact sur la croissance économique****Prospects for the development of the insurance industry in Algeria  
and its impact on economic growth**OMRANI Talal <sup>1♦</sup>, TAHRI Seddik <sup>2</sup><sup>1</sup> Université de Djelfa (Algérie), omranitalal@univ-djelfa.dz<sup>2</sup> Université d'Alger 3 (Algérie), tahri.seddik@univ-alger3.dz

Reçu: 24/04/2021

Approuvé: 29/05/2021

Publié: 31/05/2021

**Résumé:**

Le présent travail vise à mettre en évidence le poids de l'industrie d'assurance en Algérie, ainsi que sa participation dans la croissance économique nationale. En effet, bien que le marché accuse de faibles taux de pénétration et densité, comparativement à d'autres pays, il présente de bonnes perspectives de développement, du fait du fort potentiel assurable, marqué par l'existence de gisements peu exploités, tels que les risques des particuliers, notamment la couverture des patrimoines (habitations, commerces, artisanats, etc.) et des personnes.

De ce fait, nous avons tenté de mettre en valeur l'ensemble des mesures gouvernementales prises récemment visant le soutien à la création d'entreprises, la lutte contre le chômage et la réforme de la sécurité sociale, accompagnées d'une augmentation du revenu par habitant, et comment elles peuvent servir de leviers afin de promouvoir l'essor du marché algérien des assurances, et subséquentement celui de l'économie nationale par son financement via l'épargne collectée.

**Mots clés:** Industrie d'assurance, Inversion du cycle de production, Assurances de capitalisation, Taux de pénétration, Croissance économique.

**Classification Jel:** G22, G23, N1, O4

**Abstract:**

This work aims to highlight the weight of the insurance industry in Algeria, as well as its participation in national economic growth. Indeed, although the market has low penetration rate and density, compared to other countries, it has good development prospects, due to the high insurable potential, marked by the existence of little exploited niches, such as the risks of individuals, in particular coverage of assets (homes, businesses, crafts, etc.) and of people.

As a result, we have tried to highlight all the government measures recently taken to support the creation of businesses, the fight against unemployment and the reform of social security, accompanied by an increase in income by inhabitant, and how they can serve as levers to promote the development of the Algerian insurance market, and subsequently that of the national economy through its financing via the savings collected.

**Keywords:** Insurance industry, Production cycle inversion, Capitalization insurance, Penetration rate, Economic growth.

**Jel Classification:** G22, G23, N1, O4

♦ Auteur correspondant

## 1. Introduction:

L'assurance est essentielle pour le bien-être des gens. Son rôle est de protéger la société civile et stimuler la croissance économique. En effet, elle favorise la croissance par une multitude de moyens : elle apporte la stabilité nécessaire au développement, libère l'esprit d'entreprendre et allège les contraintes budgétaires du secteur public, en offrant des prestations complémentaires aux prestations sociales de base, via des produits d'assurances de personnes qui permettraient de limiter de manière significative l'impact de l'évolution démographique sur les budgets publics.

L'assurance joue un autre rôle dans l'économie aussi important sinon plus, à savoir le financement des entreprises et de la dette de l'Etat grâce aux fonds collectés auprès des assureurs vie notamment. Deux indicateurs clés permettent de jauger de l'importance d'un marché des assurances par rapport à un autre, en l'occurrence le taux de pénétration de l'assurance<sup>1</sup> et le montant des primes d'assurance par habitant ou ce que l'on appelle communément « la densité d'assurance »<sup>2</sup>.

En Algérie, bien que le taux de croissance annuel du marché des assurances fût élevé ces dernières années, son poids et sa contribution dans la croissance économique du pays étaient restés très faibles se traduisant ainsi par des taux de couverture très bas pour le patrimoine économique et social du pays. En 2019, le taux de pénétration s'est situé à 0,74%, soit à un pourcentage très faible en comparaison au chiffre moyen des pays industrialisés (9,63%) ou encore celui des pays émergents (3,25%). Quant aux dépenses d'assurances par habitant, l'algérien dépense en moyenne l'équivalent de 29 dollars américains (US\$), contre une moyenne mondiale de 818 US\$<sup>3</sup>.

En effet, eu égard des mesures prises par les pouvoirs publics dans le but de soutenir la création d'entreprises, de réaliser de grand projets de construction, de lutter contre le chômage et réformer les caisses de sécurité sociale, accompagnées d'une augmentation du revenu par habitant ces dernières années, le marché algérien des assurances présente d'intéressantes perspectives de développement. De ce fait, nous essayerons dans ce qui s'ensuit de répondre à notre principale interrogation, à savoir : **L'essor du secteur algérien des assurances aura-t-il un impact positif sur la croissance économique du pays ?**

En d'autres termes, la réponse à cette question nous amènera à répondre implicitement à deux autres questions principales :

- **Quel est le rôle économique et financier de l'assurance ?**
- **Quelles sont les opportunités à saisir par le marché algérien des assurances pour assurer son essor et par conséquent celui de notre économie nationale ?**

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, nous partons des hypothèses suivantes :

- Un secteur d'assurances puissant est un instrument d'accompagnement efficace pour soutenir la croissance dans les secteurs d'avenir et fortement créateurs de richesse ;
- Le secteur des assurances contribue au financement de l'économie nationale en divers placements (Trésor, banques, prises de participations, acquisitions immobilières, ...) ;

➤ Le développement des assurances de personnes (gestion par capitalisation notamment) pourrait avoir un effet d'entraînement positif sur le développement boursier et conséquemment sur le financement de l'économie nationale.

Pour répondre au mieux à nos questions, nous avons jugé utile de subdiviser notre présent papier en quatre sections. Nous commencerons dans la première, par donner une définition des éléments essentiels d'une opération d'assurance. La deuxième section, quant à elle, mettra en exergue l'utilité et le rôle de l'assurance dans les domaines : économique, financier et social. La présentation de la place de l'industrie des assurances dans le monde et en Algérie fera l'objet de la troisième section. Enfin, la dernière section exposera, à la lumière des sections précédentes, les perspectives de développement du marché algérien des assurances.

## **2. Définition de l'assurance**

Une opération d'assurance repose sur un ensemble d'éléments essentiels que nous présenterons au travers les points suivants :

### **2.1. Aperçu historique**

Il est très difficile, dans un court espace, de présenter cette vaste activité qui est relativement récente puisque l'esquisse de sa forme actuelle date du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle fut imaginée en Italie pour venir en aide aux marchands de cette époque qui exposaient fréquemment leurs intérêts à la fortune de mer, abordage, naufrage, etc.

L'assurance s'est très vite répandue en Angleterre dont le besoin a été renforcé par le tragique incendie de Londres de 1666. On a trouvé dans les statuts de la Reine Elisabeth 1<sup>ère</sup> d'Angleterre cette citation : « L'assurance a été établie de sorte que la perte pèse légèrement sur beaucoup, plutôt que lourdement sur peu ... »<sup>4</sup>.

Depuis, bien entendu, l'assurance a étendu son activité dans beaucoup de pays et de domaines, pratiquement partout où il y a un risque pour une personne ou une collectivité d'être partiellement ou totalement ruinée par un événement soudain et imprévisible.

Les risques étant liés aux progrès de la vie moderne, l'assurance apparaît donc comme un phénomène de civilisation et correspond à l'évolution des besoins en sécurité.

### **2.2. Définition des éléments d'une opération d'assurance**

L'idée principale qui a prévalu à la naissance de l'assurance réside dans le désir de faire supporter par la communauté un dommage subi par l'un de ses membres.

Supposons que 1.000 propriétaires possèdent chacun un cheval, dont la valeur serait de 10.000 DA, si un cheval meurt, le propriétaire isolé perdra 10.000 DA, mais si l'ensemble de ces propriétaires partageaient la perte, leur contribution serait de 10 DA chacun, ce qui se traduit par une très faible charge pour chacun des adhérents.

Avec cet exemple simple se trouvent réunis les éléments essentiels de l'assurance :

- Un risque : le décès d'un cheval ;
- Une prime ou cotisation : payée par chaque assuré (10 DA) ;

➤ L'indemnité : payée à chaque sinistre.

Ainsi, le professeur Joseph HEMARD dans son ouvrage intitulé : « Théorie et pratique des assurances terrestres »<sup>5</sup> a défini l'assurance comme telle : « *L'assurance est une opération par laquelle une partie, l'assuré, se fait promettre, moyennant une rémunération, la prime, pour lui ou pour un tiers, en cas de réalisation d'un risque, une prestation par une autre partie, l'assureur, qui prenant en charge un ensemble de risques, les compense conformément aux lois de la statistique* ».

Cependant, cette définition ne tente pas d'expliquer seulement ce qu'est l'assurance mais elle tente aussi de faire ressortir le mécanisme de l'opération d'assurance, deux techniques qu'il faut absolument dissocier.

C'est justement pour éviter toutes ces confusions que le législateur algérien a donné une définition plus complète, claire et précise (Article 2 de l'ordonnance 95/07 modifiée et complétée par la loi 06/04 du 20 février 2006) : « *L'assurance est ; au sens de l'article 619 du code civil, un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat* ».

### **2.3. L'inversion du cycle de production**

Dans une entreprise classique, le prix d'achat (le prix des matières premières) est connu d'avance et subséquemment le prix de vente peut être déterminé avec exactitude. En assurance, par ailleurs, les primes sont encaissées avant de payer les sinistres. On peut donc dire que le prix de vente d'un produit d'assurance (la prime ou cotisation d'assurance) n'est pas connu d'avance mais qu'il devrait être payé par l'assuré dès qu'il se trouve exposé au risque (avant sa réalisation). *C'est cela l'inversion du cycle de production*. De ce fait, le prix de vente en assurance n'est qu'actuariel c'est-à-dire qu'il est calculé sur la base des statistiques en utilisant des lois de probabilités<sup>6</sup>.

En outre, cette inversion modifie considérablement la perception du bilan et du compte de résultat. Le bilan reflète le fait que les primes sont encaissées avant que les prestations correspondantes ne soient payées : il montre comment les engagements envers les assurés (ou provisions techniques et mathématiques) sont couverts par des placements.

Dans une entreprise classique, l'activité nécessite certains actifs (immobilisations et stocks), et le passif du bilan explique comment l'entreprise a financé ces immobilisations et ces stocks : l'activité de l'entreprise s'illustre surtout dans son actif, et on peut lire de gauche à droite du bilan et dire que le bilan montre comment l'actif a été financé par le passif.

Dans une compagnie d'assurance, l'activité conduit à un passif réel (les engagements envers les assurés), et l'actif du bilan montre comment la compagnie a employé les fonds reçus et comment elle pourra payer ces engagements à l'égard des assurés : l'activité de la compagnie s'illustre surtout dans son passif, et on peut lire le bilan de droite à gauche et dire que le bilan montre comment le passif a été placé<sup>7</sup>.

Le compte de résultat comporte des produits (les primes) ayant été définis avant que les charges (les prestations) qui en sont la contrepartie ne soient connues avec précision.

Dans une entreprise classique, les charges sont connues d'abord : dans la formation du résultat de l'exercice, le chiffre d'affaires, la capacité de vendre de l'entreprise, est à priori l'inconnue, et permettra éventuellement un bénéfice.

En assurance au contraire, le chiffre d'affaires est connu d'abord : dans la formation du résultat de l'exercice, les charges de sinistres ou de prestations ne seront cernées qu'après l'encaissement des primes (et connues avec exactitude parfois bien après l'encaissement des primes), et permettront éventuellement un bénéfice.

La première tâche du comptable est de recenser chronologiquement tous les actes de l'entreprise ayant une incidence financière certaine : actes d'achat et de vente, réception ou émission de factures, paiement ou encaissement.

L'enregistrement doit être minutieux et parfaitement fiable, car il constitue un élément d'information et de preuve entre l'entreprise et l'extérieur (client, fournisseur, administration fiscale, banque), et même entre différents services de l'entreprise.

Bien que cet aspect de la comptabilité occupe la majeure partie du temps du comptable, il ne sera évoqué que succinctement, car il suffit d'en comprendre les grands principes pour pouvoir porter toute son attention sur la seconde tâche du comptable qui consiste à faire périodiquement une synthèse de la situation, à partir des informations qui découlent de l'enregistrement chronologique précité, mais aussi de la totalité des informations disponibles dans l'entreprise, et en particulier, en assurance, du montant des engagements envers les assurés (valeur estimatives des sinistres non vie, ou valeur actuelle des capitaux ou rentes d'assurance vie que l'assureur est engagé à payer).

## **2.4. La classification des assurances**

On peut distinguer entre deux « 02 » classifications majeures correspondant à deux « 02 » visions différentes à l'activité d'assurance : la classification juridique et la classification liée au mode de gestion.

### **2.4.1. La classification juridique**

Cette classification correspond aux obligations nées du contrat d'assurance et on distingue à ce sujet :

- Les assurances de dommages ;
- Les assurances de personnes.

#### **A. Les assurances de dommages ou les assurances à caractère indemnitaire**

L'assurance de dommages a pour but d'indemniser les pertes supportées par le patrimoine. Le bénéficiaire de l'assurance ne saurait, en aucun cas, s'enrichir en recevant des indemnités supérieures au préjudice qu'il a subi. C'est ce qu'on appelle le *principe indemnitaire*<sup>8</sup>. L'origine du préjudice pouvant être d'ordre divers, on subdivise les assurances de dommages en assurances de choses ou de biens et en assurance de responsabilité.

### a. Les assurances de choses ou de biens

Elles constituent les assurances les plus classiques et les plus anciennes. Ce sont les dommages causés aux biens par l'incendie, le vol, les dégâts des eaux, ..., les dommages causés aux corps des véhicules terrestres, maritimes ou aériens. Ce sont les dommages dits "matériels".

Des formes plus modernes couvrent aussi les pertes pécuniaires comme l'assurance perte d'exploitation après incendie ou bris de machine par exemple (*indemnité par suite de baisse du chiffre d'affaires et donc prise en charge des frais généraux permanents, tels que le loyer, les impôts et taxes, les salaires, les intérêts d'emprunt, ..., tout cela est intégré dans la marge brute*). Ce sont les dommages dits "immatériels".

### b. Les assurances de responsabilité

Les assureurs garantissent les conséquences financières de la responsabilité incombant à l'assuré par suite de dommages qu'il a causés à autrui et dont il est civilement responsable.

### B. Les assurances de personnes

Le but de ces assurances n'étant pas comme les précédentes de reconstituer ou de maintenir le patrimoine d'un assuré en cas de sinistre, le principe indemnitaire n'est pas retenu et le souscripteur d'un contrat d'assurance de personnes peut fixer lui-même le montant du capital que devra verser l'assureur dans des conditions déterminées à l'avance. Dans ce groupe d'assurances, on distingue :

- Les assurances-vie qui comportent des engagements dépendants de la durée de la vie humaine (assurance en cas de décès, en cas de survie et assurance mixte) ;
- Les assurances accidents qui comportent des engagements en cas d'atteinte à l'intégrité de la personne physique (individuelle accidents).

#### 2.4.2. La classification due au caractère technique de la gestion

Nous faisons la distinction généralement entre deux modes de gestion des assurances :

##### A. Les assurances de répartition

Le plus souvent, dans ces assurances, les primes payées dans un laps de temps sont réparties entre toutes les personnes sinistrées durant la même période. C'est le cas des assurances incendie par exemple.

##### B. Les assurances de capitalisation

Ce sont les assurances pour lesquelles l'assureur conserve généralement pendant de nombreuses années (voire trois ans et plus) les primes reçues au titre de contrats à long terme avant de le reverser sous forme de prestations. C'est le cas des assurances vie.

Entre le moment où l'assureur reçoit les primes et celui où il les reverse sous forme de prestations, il constitue des provisions mathématiques en les capitalisant.

### 3. Utilité et rôle de l'assurance

L'assurance a trois « 03 » missions importantes : Une mission économique, sociale et financière.

#### 3.1. Le rôle économique de l'assurance

Le rôle premier de l'assurance est d'apporter de la sécurité aux agents économiques. L'assurance a pour but la protection du patrimoine économique, en remplaçant les biens et les possessions des entreprises de ces agents économiques dans une situation identique à celle qui existait avant le sinistre assurable, afin de leurs permettre d'assurer la pérennité de leurs entreprises.

En plus de cette couverture portant sur les biens de l'assuré, d'autres risques peuvent faire l'objet de l'assurance dont ceux inhérents à sa personne (la perte de la santé ou de la vie d'une personne) ainsi qu'à sa responsabilité lorsque ses actions causent des blessures ou des dommages à autrui (cette personne est généralement tenue responsable financièrement en vertu de la loi).

À titre d'exemple, sans les assurances, on ne peut imaginer les situations suivantes :

- Aucune compagnie aérienne n'accepterait de transporter chaque jour des centaines de passagers dans ces avions ;
- Aucun importateur n'accepterait de remettre aux mains d'un transporteur des marchandises (par voie maritime ou aérien) dont la valeur est importante ;
- Aucun dirigeant d'entreprise n'oserait développer son chiffre d'affaires à l'étranger (exportations) face au risque de défaillance de ses clients (importateurs).

À ce propos, rappelons ce que disait déjà l'industriel américain Henry FORD : "New York n'est pas la création des hommes, mais celle des assureurs. Sans les assurances, il n'y aurait pas de gratte-ciel, car aucun ouvrier n'accepterait de travailler à une pareille hauteur, en risquant de faire une chute mortelle et de laisser sa famille dans la misère. Sans les assurances, aucun capitaliste n'investirait des millions pour construire de pareils buildings qu'un simple mégot de cigarette peut réduire en cendres. Sans les assurances, personne ne circulerait en voiture à travers les rues. Un bon chauffeur est conscient de ce qu'il court à chaque instant, le risque de renverser le piéton"<sup>9</sup>.

#### 3.2. Le rôle financier de l'assurance

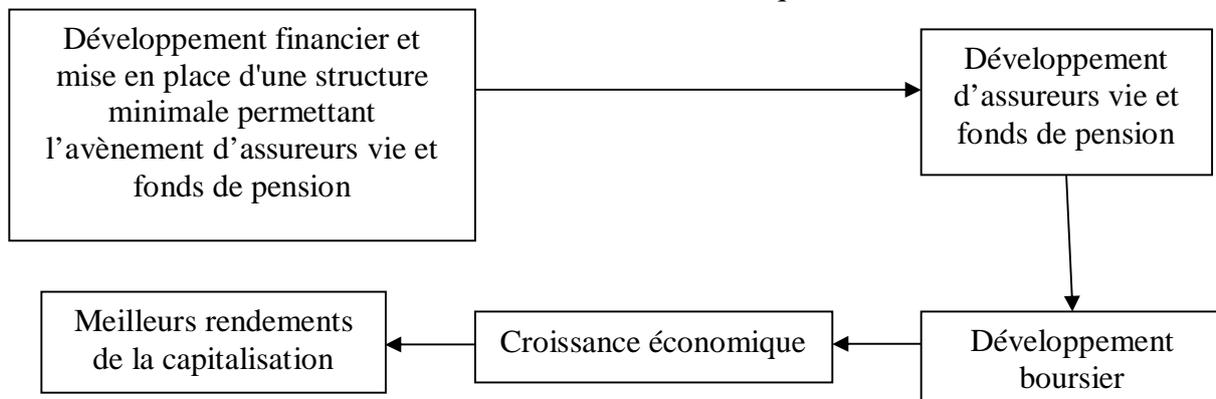
L'assurance joue également un autre rôle, non moins important, dans l'économie :

- En fiabilisant les relations commerciales : l'assurance garantit la solvabilité des cocontractants et donne du crédit aux partenaires dans leurs relations économiques (créanciers/débiteurs) ;

➤ En tant qu'investisseur institutionnel de l'économie nationale : Les assureurs recueillent une part importante de l'épargne publique au travers de recueil des cotisations. Ces sommes doivent être placées pour faire face aux futurs engagements. Les assureurs drainent ainsi ces flux financiers importants dans les circuits de l'économie nationale et internationale (dans l'immobilier, les actions, les obligations, etc).

En effet, le développement des assurances de personnes en particulier, dont la capitalisation est leur mode de gestion, est intimement lié au développement des marchés de capitaux. À titre d'exemple, la réforme du régime de retraite par répartition en adoptant le modèle à trois piliers<sup>10</sup>, préconisé par la Banque Mondiale ; où la retraite complémentaire d'entreprise à adhésion obligatoire (deuxième pilier) ainsi que la retraite complémentaire à adhésion facultative (troisième pilier), gérées par les fonds de pension et les assureurs vie jouent un rôle primordial ; nécessite une infrastructure financière et un savoir-faire suffisamment développés afin de gérer des actifs financiers sans cesse croissants. La capitalisation des retraites a un impact considérable sur le marché boursier<sup>11</sup> et par conséquent sur l'économie dans son ensemble. D'où l'intérêt de poursuivre les efforts visant à dynamiser le marché boursier afin de créer un environnement propice à la mise en place et au développement d'un pilier capitalisé. Ceci permettrait de créer une dynamique selon le schéma suivant :

**Figure N°1 :** Le développement des assurances par capitalisation et son rôle dans la croissance économique



**Source :** Mehdi BEN BRAHAM, "L'avenir des retraites en Tunisie : Leçons des expériences étrangères", Cahier de recherche EURISCO n°2004-07, Paris 2004, P15.

À titre d'exemple, l'encours des contrats d'assurance vie (provisions mathématiques et provisions pour participation aux bénéfices) en France à fin 2019, s'est établi à 1.782,8 milliards d'euros<sup>12</sup>, sur un total de 2.703 milliards d'euros pour l'ensemble du marché<sup>13</sup>. Une solide moisson d'épargne sur le long terme, démontrant bien que l'assurance vie reste l'épargne préférée des français, et lui donne cette capacité colossale de financement de l'économie.

En Algérie, par contre, l'encours des placements financiers de tout le marché des assurances<sup>14</sup>, s'élevait à fin 2017 (donnée la plus récente au moment de la rédaction de

l'article), à 231 mds de DA dont 150 mds de DA en valeurs d'Etat<sup>15</sup>, acquises via la participation permanente dans les opérations d'adjudication lancées périodiquement par le trésor public. De telles opérations, permettraient sans doute de renforcer le financement de notre économie nationale, néanmoins, plus d'efforts devrait être fourni en ce sens.

### 3.3. Le rôle social de l'assurance

L'assurance joue également un rôle social. Les prestations versées aux assurés et aux bénéficiaires des contrats leur permettent :

- De préserver leurs revenus ;
- De reconstituer leur patrimoine ;
- De ne pas être à la charge de la collectivité publique pour les victimes d'accidents en leurs indemnisant pour les atteintes physiques.

### 4. L'industrie des assurances dans le monde et en Algérie

La place de l'assurance dans le monde, prend une importance de plus en plus accrue en économie, avec un chiffre d'affaires du secteur atteignant les 6.292,6 milliards US\$ (mds US\$) en 2019, ce qui avoisine environs 7,23% du PIB mondial<sup>16</sup>, d'où l'importance d'une étude du rôle économique et social assigné à cette dernière.

En effet, le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie mondiale des assurances en 2019 a connu une hausse de 2,34% par rapport à 2018 dont 2.916,26 mds US\$ des primes émises en assurance vie, ce qui représente 46,35% du total des primes. Quant aux primes émises en assurance non-vie à l'échelle mondiale, elles se situent à 3.376,33 mds US\$, soit 53,65% des primes globales (voir la table N°1 ci-après).

**Table N°1 : Évolution du total mondial des primes émises du secteur d'assurance par branche (2018-2019)**

Primes	2018		2019		Taux d'évolution (%)
	Mds US\$	Part (%)	Mds US\$	Part (%)	
Primes Vie	2.882,18	46,87	2.916,27	46,35	1,18
Primes Non-Vie	3.266,84	53,13	3.376,33	53,65	3,35
Primes Totales	6.149,02	100	6.292,60	100	2,34

Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de la Swiss Re Institute (sigma N°4/2020)

Le volume des émissions de primes réalisé par le marché d'assurance des pays avancés a progressé, passant de 5.045,57 à 5.130,92 mds US\$ entre 2018 et 2019, soit un taux d'évolution de 1,69%. En dépit de ceci, la part des pays développés a connu une légère régression par rapport à celle des pays émergents, oscillant de 17,95% à 18,46% du total mondial des primes (voir la table N°2 ci-dessous).

**Table N°2 : Évolution de la part des primes émises du secteur d'assurance par groupe de pays (2018-2019)**

Primes	2018		2019		Taux d'évolution
	Mds US\$	Part	Mds US\$	Part	
Pays avancés	5.045,57	82,05%	5.130,92	81,54%	1,69%
Pays Emergents	1.103,45	17,95%	1.161,68	18,46%	5,28%
Primes Totales	6.149,02	100%	6.292,6	100%	2,34%
<b>Dont</b>					
Afrique	69,37	1,13%	68,16	1,08%	-1,74%

Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de la Swiss Re Institute (sigma N°4/2020)

La table N°3 ci-dessous montre que le chiffre d'affaires du secteur d'assurance africain dans le total mondial est un peu plus de 1% pour l'exercice 2019, avec une valeur de 68,155 mds US\$ dont 47,093 mds US\$ réalisés uniquement par l'Afrique du Sud. La même table montre que l'Algérie occupe la 7ème place à l'échelle africaine (75ème place au rang mondial) avec un chiffre d'affaires de 1,248 mds US\$ en 2019, soit une part de 1,83% du total africain (0,02% du total mondial).

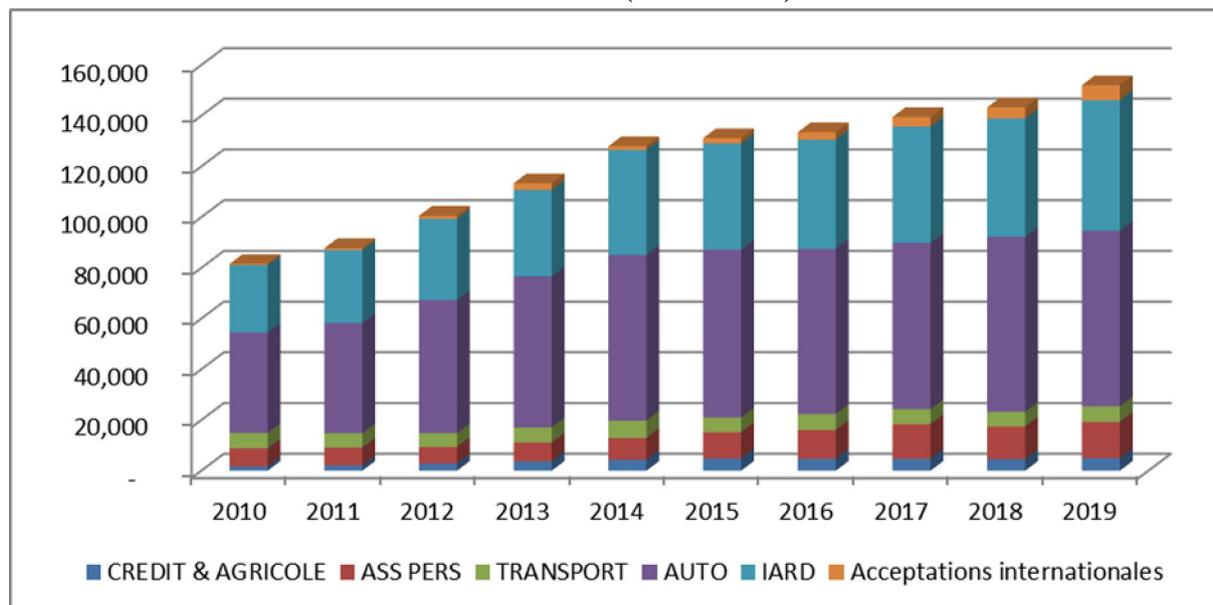
**Table N°3 : Classement et part de marché des principaux pays dans le secteur d'assurance africain 2019**

Afrique	Rang	Primes émises		
Pays	Monde	Millions US\$	Part Monde (%)	Part Afrique (%)
Afrique du Sud	19	47 093	0,75%	69,10%
Maroc	50	4 640	0,07%	6,81%
Kenya	58	2 239	0,04%	3,29%
Egypte	60	1 899	0,03%	2,79%
Nigeria	63	1 636	0,03%	2,40%
Namibie	74	1 305	0,02%	1,91%
Algérie	75	1 248	0,02%	1,83%
Tunisie	84	830	0,01%	1,22%
Autres pays africains		7 265	0,12%	10,66%
<b>Total Afrique</b>		68 155	1,08	100%

Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de la Swiss Re Institute (sigma N°4/2020)

En l'espace de dix « 10 » ans, comme figure sur le graphique N°2 ci-après, le chiffre d'affaires du marché algérien a été multiplié par deux, en passant de 81,6 mds de DA en 2010 à 152,1 mds de DA en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de 7,16%.

**Figure N°2 : Évolution du chiffre d'affaires du secteur d'assurance en Algérie par branches (2010-2019)**



Source : Élaboré par les auteurs à partir des données du CNA<sup>17</sup>

Selon le même graphique, on peut constater que le chiffre d'affaires du marché algérien est caractérisé par la prédominance des assurances de dommages (composées des branches IARD<sup>18</sup>, Automobile, Transport, Crédit et risques agricoles), avec une part de 87% dont 52% représentant uniquement l'assurance automobiles<sup>19</sup>.

Quant aux acceptations internationales, elles enregistraient une évolution positive d'année en année, passant de 0,507 mds de DA à 5,888 mds de DA entre 2010 et 2019. Cette évolution s'explique en partie par la baisse de la valeur du dinar par rapport au dollar américain.

En effet, toute cette dynamique de croissance a été engendrée par les différents programmes d'investissements publics lancés au courant de cette période, ce qui a induit une demande accrue de couvertures d'assurance pour les éventuels risques auxquels ils s'y trouvent exposés, mais aussi, par l'expansion du parc automobile national, incitant à la souscription aux garanties dommages facultatives (notamment Tous Risques, Dommage Collision et Vol et Incendie) et à la révision à la hausse, du tarif relatif à la garantie obligatoire « Responsabilité Civile » de 20%, réparti sur 04 semestres, entre juillet 2017 et juillet 2019.

S'ajoute à cela, l'augmentation de la production des assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) depuis 2018 suite à l'application de la nouvelle tarification.

Ce rythme s'est accentué davantage par la commercialisation de nouveaux produits, notamment en assurances de personnes et agricoles, et l'élargissement du réseau de distribution suite à l'ouverture de nouvelles agences (y compris le réseau de la bancassurance).

Le marché algérien des assurances a pu maintenir cette cadence de croissance, et ce, malgré la crise financière, amorcée depuis juin 2014, due au retournement du marché mondial du pétrole, suscitant un ralentissement des grands projets d'investissements initiés par les pouvoirs publics, notamment dans le domaine de la construction.

La table N°4 ci-dessous montre que le taux de pénétration en Algérie était resté très faible ne dépassant pas les 1% entre 2010 et 2019. Malgré l'augmentation continue du chiffre d'affaires des assurances au courant de cette période, le taux de pénétration tournait autour de 0,75% du fait que la hausse du PIB était plus importante que celle du chiffre d'affaires du marché des assurances.

**Table N°4 : Évolution du taux de pénétration du secteur des assurances en Algérie (2010-2019)**

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
PIB (en mds US\$)	153	178	186	177	226	153	152	168	176	169
Taux de pénétration (%)	0,8	0,7	0,7	0,8	0,7	0,82	0,80	0,72	0,68	0,74

Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de la Swiss Re Institute (sigma N°4/2020)

En fait, ce taux qui varie depuis 2010 entre 0,70% et 0,80% reste très loin des taux enregistrés dans les pays de l'OCDE à fin 2019 et dans la région du Maghreb dont le Maroc (3,89%) et la Tunisie (2,15%). Bien que la moyenne mondiale soit de 7,23% du PIB, il reste en deçà des taux réalisés aux Etats-Unis (11,43%), au Japon (9%), au Royaume-Uni (10,30%) et en Afrique du Sud (13,40%), pour ne citer que ceux-là.

Par ailleurs, la densité d'assurance a connu une baisse permanente entre 2010 et 2019 oscillant de 32,8 à 29 US\$ par habitant<sup>20</sup>, soit une baisse moyenne annuelle de -1,36% (voir table N°5 ci-après). Cette densité reste très faible comparée, à la moyenne mondiale qui était de l'ordre de 818 US\$ en 2019, à celles du Maroc (127 US\$) et de la Tunisie (71 US\$). Aux Etats-Unis, la densité est beaucoup plus importante avec une moyenne de 7.495 US\$ par habitant<sup>21</sup>.

**Table N°5 : Évolution de la densité par habitant en Algérie (2010-2019)**

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Population globale (en million)	35,4	36	36,5	37	39,9	39,7	40,3	41	42	43
Densité (US\$/Habitant)	32,8	33	34	39	40	31,8	30	29	28	29

Source : Élaboré par les auteurs à partir des données de la Swiss Re Institute (sigma N°4/2020)

Certes, comme nous venons de voir, le taux de pénétration du secteur algérien des assurances ainsi que la densité d'assurance sont globalement restés stables et faibles en comparaison à d'autres pays. Néanmoins, toutes ces caractéristiques montrent que le marché algérien dispose d'un fort potentiel assurable, marqué par l'existence de gisements peu développés tels que les risques des particuliers, notamment la couverture des patrimoines (habitations, commerces, artisanats, etc.) et des personnes.

## 5. Les perspectives de développement du marché algérien des assurances

En raison de la gravité de la crise sanitaire due au Covid-19 et son impact néfaste sur l'économie, le FMI a fait état dans ses projections d'octobre dernier, d'une contraction historique d'environ 4,4% du PIB mondial en 2020<sup>22</sup>. Cela entraînera une baisse mondiale de la demande d'assurance cette année, plus encore pour les assurances vie (la baisse est estimée à 6% par le réassureur Swiss Re) que pour les assurances non-vie (-0,1%)<sup>23</sup>. L'Algérie n'y échappera pas, et le fléchissement du besoin en couverture d'assurance sera davantage accentué par l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe d'environnement sur les véhicules automobiles, instituée aux termes de l'article 84 de la LF 2020, qui mènerait certains assurés, à réduire volontairement, l'étendue des couvertures souscrites en se rabattant sur les garanties les moins onéreuses.

En dépit de ce repli en termes de souscriptions suite aux mesures de confinement imposé par l'État, le secteur algérien des assurances présente encore des perspectives de développement intéressantes sur le moyen et long terme, une fois que la crise sanitaire sera un tant soit peu sous contrôle et que la résilience de notre économie sera assurée.

Les résultats importants, réalisés avant 2020, devraient continuer durant les années à venir en raison de la faiblesse du taux de pénétration actuel, de la demande d'assurance accrue pour des produits peu développés et de la dynamique de croissance économique. La tendance haussière de cette évolution peut être tirée par plusieurs facteurs :

### 5.1. Besoins accrus en matière d'assurances de personnes

Bien que le taux de croissance moyen annuel de la branche des assurances de personnes ait été important en Algérie durant la période 2010-2019 (7,98%)<sup>24</sup>, cette dernière est considérée comme un segment vierge du fait du potentiel assurable existant non encore exploité et par conséquent, elle peut représenter le créneau à exploiter le plus important pour les assureurs pendant les années à venir afin d'assurer la continuité des résultats positifs de tout le marché. Cela peut se faire pour les 02 raisons suivantes :

- La dégradation des prestations de soin servies par les caisses de sécurité sociale comparativement à leur coût réel<sup>25</sup>, ce qui peut représenter une opportunité intéressante pour les assureurs afin de développer davantage les assurances de santé complémentaires ;
- L'augmentation des revenus des ménages essentiellement à compter de l'année 2008, avec les augmentations de salaires décidées dans la fonction publique, les incitent à la recherche des produits d'épargne les plus rentables pour placer leurs excédents de revenu, et les produits d'assurance vie peuvent leur accorder alors un meilleur placement. Il y a lieu de préciser ici, que l'importance du salaire de remplacement (80% jusqu'à 100% pour les Moudjahidines), assuré par notre régime général de retraite (géré par la CNR), justifie clairement pourquoi les assurés sociaux n'expriment pas une demande importante envers les produits « assurance retraite complémentaire », ce qui explique en partie l'existence de ce potentiel assurable à exploiter en assurance de personnes.

Par ailleurs, il convient de signaler que la crise sanitaire, liée à la pandémie de Covid-19, serait une véritable opportunité pour le marché national des assurances de personnes d'augmenter son chiffre d'affaires d'environ 11,2 mds de DA, suite à la nouvelle décision prise par le président de la république Abdelmadjid Tebboune en juillet 2020, visant la mise en place d'une assurance prévoyance santé, au profit du personnel médical en première ligne dans la lutte contre le Covid-19. Cette dernière sera gérée en coassurance<sup>26</sup>, dans le cadre d'un contrat d'assurance « groupe », qui se décline en plusieurs prestations, dont le décès ou l'invalidité absolue de l'assuré suite à une infection par le coronavirus, une rente éducation et montant forfaitaire pour les frais funéraires au profit des ayants droit, ainsi qu'une complémentaire santé et d'assistance à la personne<sup>27</sup>.

## 5.2. Demande accrue en matière d'assurance risques d'entreprises

En effet, le volume important des dépenses engagées dans le cadre des différents programmes d'investissements publics lancés depuis l'an 2000, conjugué à la hausse des salaires dans la fonction publique intervenue à compter de l'année 2008 et le montant des transferts sociaux avoisinant annuellement les 20% du budget de l'Etat ces dernières années (plus de 25% du budget en 2020 contre 21% en 2019)<sup>28</sup>, montre bien le caractère conjoncturel contra-cyclique de la politique budgétaire adoptée soutenant ainsi l'activité hors hydrocarbures, qui a été robuste, notamment dans la construction et les travaux publics ainsi que dans les services. Une situation pareille engendre une croissance des risques d'entreprises dans les cycles d'approvisionnement, de production et de commercialisation.

Cela constitue pour le marché des assurances une occasion de développer son chiffre d'affaires dans les risques d'entreprises (assurances de choses et de responsabilité civile) et dans les assurances de personnes notamment pour les contrats d'assurance groupe (contrat souscrit par l'employeur au profit de ses employés contre les risques : décès, invalidité permanente, incapacité partielle, maladie, ...).

La relance des investissements agricoles et leur accompagnement par l'Etat via le financement approprié ainsi que la reprise de l'activité agricole induite sont aussi des sources d'augmentation de la demande de couverture en assurance contre les risques agricoles et d'entreprises pour les compagnies d'assurance.

Il importe de rappeler que les entreprises sont confrontées à une perte de chiffre d'affaires liée à la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19. Ce manque à gagner peut être indemnisé en cas de couverture par une garantie de pertes d'exploitation qui a pu être souscrite par chaque entreprise. Cela permettrait de la replacer dans la situation financière qui aurait été la sienne en période normale, si cette crise sanitaire n'avait pas eu lieu.

Ces garanties, lorsqu'elles existent, ne sont toutefois pas toujours applicables aux fermetures administratives, ni aux épidémies, mais subordonnées à l'existence au jour du sinistre d'une assurance couvrant les dommages matériels causés par les événements garantis par ladite assurance. La difficulté dans la situation sanitaire du coronavirus est qu'elle engendre des pertes d'exploitation sans pour autant causer de dommage matériel, raison pour

laquelle les compagnies d'assurance vont très souvent refuser d'en garantir les conséquences financières.

À ce titre, il conviendra d'envisager sérieusement à créer un mécanisme national de couverture contre la perte d'exploitation, non conditionné à l'apparition de dommages matériels préalables, s'appliquant aux cas de fermetures d'établissements, imposées par les pouvoirs publics, en raison d'une crise sanitaire épidémique ou d'un évènement assimilé<sup>29</sup>. Cependant, la création d'une telle assurance ne pourrait se faire sans qu'il y ait de capacités en réassurance permettant de faire participer la communauté internationale dans la prise en charge des retombées de tels évènements.

### **5.3. Amélioration du cadre de vie et nécessité d'une prise en charge meilleure des risques des particuliers**

En fait, les différentes mesures prises par le gouvernement ces dernières années dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens, telles que l'augmentation des salaires et la lutte contre le chômage, devraient amener les assureurs à réfléchir sérieusement à proposer des produits d'assurance de personnes adéquats, de type monosupport ou multisupport, nécessairement plus rentables que les autres produits d'épargne classiques, pouvant alors inciter les ménages à placer leurs surplus de revenus, cela ne peut se faire que par l'adoption d'une stratégie de communication commerciale performante auprès du large public.

Ainsi, la politique nationale dans le domaine du logement qui a favorisé l'acquisition de logements par les particuliers, par autofinancement ou par financement bancaire, devrait être accompagnée par une politique commerciale adéquate de la part des compagnies d'assurance afin de sensibiliser les gens de l'utilité de souscrire des polices multirisques habitation et polices contre les catastrophes naturelles. Le financement bancaire de ces acquisitions impliquera obligatoirement une augmentation des souscriptions en assurance-crédit (insolvabilité du débiteur) et assurance de personnes (temporaire au décès).

Pour l'assurance automobile, quoique le marché national des assurances continue de profiter des conséquences positives induites par l'obligation d'assurances en « tous risques » imposée par les banques pour protéger les véhicules financés, nous estimons qu'il y a encore un grand effort à faire dans l'objectif de sensibiliser davantage les assurés de l'intérêt de souscrire les garanties facultatives, et donc réduire le poids de la garantie obligatoire dans le chiffre d'affaires de cette branche, et par conséquent, réduire son déficit financier.

Un déficit qui tient aussi bien au nombre de plus en plus important des accidents de la route, qu'au faible niveau des primes dû à la concurrence acharnée et effrénée entre assureurs, lesquelles portent préjudice aux intérêts des assurés en termes de durée des traitements et des niveaux de remboursements des dossiers sinistres. Face à cette situation, un nouveau protocole d'accord multilatéral portant gestion et régulation de la branche assurance automobile, conclu entre toutes les compagnies d'assurance dommages, entrera en vigueur à compter du 01 janvier 2021, dans l'objectif est de plafonner les taux de remise à 50%<sup>30</sup>.

La création de petites et moyennes entreprises par les jeunes promoteurs, inscrits dans le cadre des programmes ANADE (ex-ANSEJ), ANGEM et CNAC, représenterait aussi un autre créneau porteur potentiel pour les compagnies d'assurance, par l'accompagnement en matière de solutions d'assurance adaptées aux risques auxquels ces entreprises peuvent être confrontées.

L'assurance islamique, dite Takaful, fondée sur les préceptes de la Charia, est un autre segment à fort potentiel, qu'il faut absolument développer dans notre pays pour une meilleure prise en charge des risques particuliers, et par conséquent un renforcement de l'inclusion financière. Pour ce faire, il faut avoir une réglementation appropriée<sup>31</sup> et des capacités de re-takaful à l'international.

## 6. Conclusion

Le marché algérien des assurances, comme nous l'avons vu précédemment, souffre de plusieurs carences dont principalement la faible pénétration dans l'économie nationale, la faible densité et le rôle modeste dans la mobilisation de l'épargne en plus du déficit structurel persistant de certaines branches d'activité notamment pour l'assurance automobile. Néanmoins, il reste encore loin d'avoir atteint son plein potentiel, selon les experts en la matière, et il présente par conséquent de bonnes perspectives de croissance à long terme.

En effet, pour qu'un secteur d'assurance joue pleinement son rôle dans l'économie nationale, il faut qu'il soit dominé par les branches d'assurance dont l'axe du temps soit le plus long possible, c'est-à-dire l'assurance vie et les régimes de retraite complémentaire. À titre d'exemple, dans les pays développés, l'axe temporel peut atteindre jusqu'à 40 ans ce qui permettrait de faire des placements plus rentables dont essentiellement le placement en actions. Cependant, le bilan temporel actuel des compagnies d'assurances algériennes est dominé par le court terme et donc par l'emprunt obligataire, par l'immobilier ou encore par la liquidité sur le marché financier.

Afin d'optimiser l'impact potentiel de l'industrie de l'assurance et de la réassurance sur la croissance économique, les responsables politiques devraient œuvrer pour l'élargissement du rôle de l'assurance, l'amélioration de son efficacité et l'accroissement de la compétitivité de la profession. Pour ce faire, il faut songer à dépasser les faiblesses du marché dans un futur proche pour permettre à un secteur clé de l'économie nationale de jouer pleinement son rôle, et par conséquent des réformes devraient être entreprises en sa faveur dont principalement :

- L'actualisation du cadre législatif et réglementaire ;
- Le développement des assurances sous-exploitées (assurance vie, assurance agricole, assurance des risques particuliers, ...) ;
- La mise à niveau des compagnies d'assurance en matière d'organisation, du système d'informations et de stratégie commerciale ;
- L'ouverture progressive du secteur à la concurrence et l'amélioration de l'environnement par l'incorporation de nouvelles dispositions réglementaires, telles que celles sur les assurances islamiques ;
- Le développement d'un marché de capitaux permettant aux assureurs de proposer des placements plus rentables dans le cadre des produits assurance vie que ceux des banques ;

➤ Le renforcement du régime de sécurité sociale par des régimes complémentaires d'assurances vie qui peuvent donner satisfaction aussi bien aux compagnies d'assurance qu'à l'économie nationale d'une façon générale.

## 7. Références

- <sup>1</sup> Rapport entre le chiffre d'affaires hors « acceptation internationale » et le produit intérieur brut (PIB) ; il représente le poids du secteur des assurances dans le PIB.
- <sup>2</sup> Rapport entre le chiffre d'affaires hors « acceptations internationales » et le nombre d'habitants ; elle donne une indication sur le montant consacré annuellement par chaque habitant à la dépense d'assurance.
- <sup>3</sup> Swiss Re Institute, sigma N°4/2020, P24. ([https://www.swissre.com/dam/jcr:05ba8605-48d3-40b6-bb79-b891cbd11c36/sigma4\\_2020\\_en.pdf](https://www.swissre.com/dam/jcr:05ba8605-48d3-40b6-bb79-b891cbd11c36/sigma4_2020_en.pdf))
- <sup>4</sup> École supérieure d'assurances - ESA Paris, BTS Assurance, "Définition de l'assurance", (<https://www.assurance-et-mutuelle.com/assurance/definition-assurance.html>)
- <sup>5</sup> Joseph HEMARD, "Théorie et pratique des assurances terrestres, tome I, la notion, l'évolution, la science de l'assurance terrestre", Librairie de la société du Recueil Sirey, Paris 1924, P73.
- <sup>6</sup> Sami GUELLOUZE, "Support de cours : Évaluation du risque en assurance", IFID - Tunis 2006, P09.
- <sup>7</sup> Didier BENSADON, Nicolas PRAQUIN, Béatrice TOUCHELAY, "Dictionnaire historique de comptabilité des entreprises", Presses Universitaires du Septentrion, Paris 2016, P345.
- <sup>8</sup> José FERNANDEZ, "L'assurance : Collective accidents de droit commun", Édition WOLTERS KLUWER, Bruxelles 2013, P180.
- <sup>9</sup> Citation de Henry Ford (<https://www.henryford.fr/biographie-henry-ford/citations-henry-ford/>)
- <sup>10</sup> Sa conception ternaire s'inspire de la Suisse qui connaît un tel système depuis les années 1970.
- <sup>11</sup> Robert HOLZMANN et Richard HINZ, "Perspective internationale sur les systèmes de retraites et leurs réformes : Les régimes de retraites au vingt et unième siècle", Banque Mondiale, Mai 2005, P15.
- <sup>12</sup> Fédération française de l'assurance, "Rapport 2019", Paris 2019, P09. (<https://www.ffa-assurance.fr/etudes-et-chiffres-cles/rapport-2019>)
- <sup>13</sup> Banque de France, "STAT INFO", Paris 14 Avril 2020, P01. (<https://www.banque-france.fr>)
- <sup>14</sup> Le marché algérien des assurances compte, actuellement, 24 compagnies : 08 assureurs de personnes, 04 assureurs publics non spécialisés, 02 assureurs publics spécialisés, 01 réassureur public, 02 mutuelles et 07 assureurs à capitaux privés. (<http://www.uar.dz/organisation-du-marche/>)
- <sup>15</sup> Ministère des Finances, Direction Générale du Trésor, Direction Des Assurances, "Activité des assurances en Algérie – Rapport annuel 2017", P32.
- <sup>16</sup> Swiss Re Institute, Op cit, P34.
- <sup>17</sup> Voir table N°6 de l'annexe.
- <sup>18</sup> Par abréviation à l'incendie, accidents et risques divers (il s'agit des assurances de dommages aux biens et de responsabilités).
- <sup>19</sup> Conseil national des assurances, "Note de conjoncture : T4 - 2019", P05.
- <sup>20</sup> Cette baisse s'explique en partie par la baisse de la valeur du dinar par rapport au dollar américain (DZD/USD).
- <sup>21</sup> Swiss Re Institute, Op cit, P31.
- <sup>22</sup> Fonds monétaire international, "Perspectives de l'économie mondiale : une ascension longue et difficile", octobre 2020, P01. (<http://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2020/09/30/world-economic-outlook-october-2020>)
- <sup>23</sup> Swiss Re Institute, Op cit, P03.
- <sup>24</sup> Voir table N°6 de l'annexe.
- <sup>25</sup> Conseil national des assurances, "Revue de l'assurance N°15", Décembre 2016, P09.
- <sup>26</sup> À cet effet, la société CAARAMA a été proposée comme coassureur apériteur (chef de file).
- <sup>27</sup> Ministère des finances, Direction de la communication, « Revue de presse APS », Juillet 2020, P17.

<sup>28</sup> Communiqué de l'APN, "Présentation du PLF 2021", 19 octobre 2020 (<https://www.apn.dz/fr/plus/liens-importants/actualite-institutionnelle/3558-le-plf-2021-presente-devant-la-commission-des-finances-et-du-budget-pour-l-examen>)

<sup>29</sup> Un mécanisme similaire à celui de la couverture contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat), institué par l'ordonnance n°03-12 du 26 août 2003, dont la garantie de l'Etat est indispensable, d'autant plus qu'un risque pandémique touche simultanément l'ensemble des assurés (entreprises, particuliers et ménages), et provoque par conséquent d'énorme impact financier.

<sup>30</sup> CNA, "Assural : Le portail de l'assurance en Algérie", Décembre 2020 (<https://www.cna.dz/Actualite/Assure-Infos/UAR-Accord-multilateral-relatif-a-la-gestion-et-la-regulation-de-la-branche-assurance-automobile>)

<sup>31</sup> Pour rappel, l'assurance Takaful est exercée, conformément aux dispositions de l'article 203 bis de l'ordonnance 95/07 modifiée et complétée par la loi 06/04 du 20 février 2006 (article introduit par la LF 2020, dans son article 103), soit par une société d'assurance exerçant exclusivement les opérations d'assurance Takaful, soit par une organisation interne dite « fenêtre », au sein d'une société d'assurance exerçant des opérations d'assurance traditionnelles. Les conditions et modalités d'exercice de l'assurance Takaful sont publiées dans le décret exécutif n°21-81 du 23 février 2021 (voir le JORADP n°14 du 28 février 2021).

## 8. Annexe

**Table N°6 : Évolution du chiffre d'affaires du secteur d'assurance en Algérie par branches (2010-2019)/ Unité : Mds de DA**

Branche d'assurance	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
CREDIT & AGRICOLE	1,659	2,098	2,865	3,717	4,388	4,906	4,687	4,760	4,627	4,975
ASS PERS	7,179	7,043	6,587	7,471	8,601	10,320	11,461	13,649	12,789	14,330
TRANSPORT	6,093	5,646	5,334	5,954	6,781	5,723	6,238	5,887	5,847	6,138
AUTO	39,644	43,516	52,580	59,544	65,384	66,184	65,200	65,597	69,033	69,244
IARD	26,506	28,690	32,023	34,065	41,355	41,911	43,067	45,867	46,661	51,491
<b>Marché direct</b>	<b>81,08</b>	<b>86,99</b>	<b>99,39</b>	<b>110,75</b>	<b>126,51</b>	<b>129,04</b>	<b>130,65</b>	<b>135,76</b>	<b>138,96</b>	<b>146,18</b>
Acceptations internationales	0,507	0,819	1,206	2,679	1,521	2,133	2,884	3,765	4,377	5,888
<b>TOTAL</b>	<b>81,59</b>	<b>87,81</b>	<b>100,60</b>	<b>113,43</b>	<b>128,03</b>	<b>131,18</b>	<b>133,54</b>	<b>139,53</b>	<b>143,33</b>	<b>152,07</b>

Source : Élaboré par les auteurs à partir des données du CNA (Notes de conjoncture T4 de 2011 à 2019)